

Bon cru pour le microcrédit en début d'année



Le coût du risque reste relativement maîtrisé à 7,40%.

A fin février, le secteur compte 8.059 collaborateurs, répartis sur 1.646 agences et 133 guichets mobiles.

Les prêts débloqués par les associations de microcrédit ont atteint 1,1 milliard de DH, à fin février, grimant de près de 7% sur un an. L'encours global a ainsi augmenté de 2,07% à 6,828 milliards de DH au profit de 887.815 emprunteurs actifs, dont 3.592 TPE.

Le microcrédit démarre l'année en hausse. À fin février, les prêts débloqués ont cumulé 1,1 milliard de DH, grimant de près de 7% par rapport à la même période de 2018. Cette évolution s'explique notamment par la bonne dynamique de l'activité enregistrée en février. Durant ce mois, le secteur a distribué environ 660 millions de DH (+7%). L'encours global des crédits a ainsi augmenté de 2,07% à 6,828 milliards de DH au profit de 887.815 emprunteurs actifs. Ces derniers sont constitués majoritairement par des emprunteurs individuels, soit 557.127 clients, devant les solidaires (327.096). Pour ce qui est des très petites entreprises (TPE), la tendance haussière observée en 2018 se confirme cette année. Durant les 2 premiers mois de l'année, le nombre de TPE bénéficiaires (clients actifs) a bondi de 96%, s'élevant à 3.592 unités, pour un encours de 113,4 millions de DH.

Pour ce segment de clientèle, l'activité devra s'accélérer en 2019 avec le relèvement du plafond des crédits

accordés par les Associations de microcrédit (AMC). Ceux-ci passent de 50.000 à 150.000 DH. Pour assurer l'attractivité de cette mesure, notamment en termes de réduction du taux d'intérêt du micro crédit, la CCG (Caisse Centrale de Garantie) planche sur la mise en place des lignes de financement à destination des AMC, qui viendront s'ajouter aux ressources de ces associations pour leur permettre d'octroyer aux TPE formalisées des crédits à des conditions jugées favorables.

Par ailleurs, selon les données provisoires sur le secteur, le coût du risque (dotation aux provisions/encours moyen) reste relativement maîtrisé à 7,40%. Le taux du portefeuille à risque (taux de PAR supérieur à 30 jours) a, lui, diminué de 0,94 point pour atteindre 3,16% en février dernier. Cette évolution s'accompagne par le développement de la micro-assurance qui affiche 445.557 clients actifs à fin février. Sur le plan logistique et force de vente, le secteur a renforcé ses effectifs à 8.059 collaborateurs, soit une hausse de 12%. Le nombre d'agences est resté quasiment stable à 1.646 points de vente, dont 738 dans le milieu rural (-3,5%) et 908 sur les zones urbaines (+2,37%). S'ajoutent plus de 133 guichets mobiles, particulièrement destinés au rural enclavé. ■

Moncef Ben Hayoun